SERMA INGENIERIE SAS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

FIGEOR
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Michel CHARPENTIER
Jean-Marie DESCOUENS
Bruno GAUTHIER
Gilbert LAVOLLE
Florence RANGUX

Impasse des Mûriers
33700 MERIGNAC
Tél : 05 57 92 29 60
Fax : 05 57 92 29 79
figeor@figeor.fr
www.figeor.fr

Société inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables Région Aquitaine et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Bordeaux

FIDUNION
Membre du réseau

S.A.S. au capital de 400.000 €
R.C.S. Bx B 317 788 558
N° TVA intracommunautaire
FR 27 317 788 558

SERMA INGENIERIE SAS

SAS au capital de 1.800.000 €uros
RCS Toulouse B 378 457 857

Rue de l'Aussonnelle
31700 CORNEBARRIEU

EXERCICE CLOS LE 31/12/2008

RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

oo O oo

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS SERMA INGENIERIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MERIGNAC, le 20 mars 2009

Florence RANOUX
Commissaire aux comptes associée

D.G.I. N° 2050 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SERMA INGENIERIE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise RUE DE L'AUSSONNELLE 31700 CORNEBARRIEU

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 3 7 8 4 5 7 8 5 7 0 0 0 5 0

Néant *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122008 Net 3	N-1 31122007 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 289	AC	2 289		
	Frais de développement *	CX	199 738	CQ	129 829	69 908	109 856
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	479 548	AG	428 366	51 182	40 308
	Fonds commercial (1)	AH	861 337	AI	156 260	705 077	705 077
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	169 220	AK	7 501	161 719	93 450
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	95 241	AQ	87 804	7 436	7 686
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	663 037	AS	536 587	126 450	124 469
	Autres immobilisations corporelles	AT	641 654	AU	487 802	153 852	108 441
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ* – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	9 203	BE		9 203	9 203
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	79 590	BI		79 590	54 592
	TOTAL (II)	BJ	3 200 855	BK	1 836 439	1 364 416	1 253 081
ACTIF CIRCULANT – STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	244 745	BM	161 449	83 296	107 556
	En cours de production de biens	BN	1 594 715	BO		1 594 715	1 160 777
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	48 909	BW		48 909	24 186
ACTIF CIRCULANT – CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 492 055	BY	61 486	6 430 569	6 737 297
	Autres créances (3)	BZ	1 099 243	CA		1 099 243	306 360
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT – DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	42 846	CG		42 846	24 422
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	62 414	CI		62 414	54 976
	TOTAL (III)	CJ	9 584 927	CK	222 934	9 361 992	8 415 575
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	5 139			5 139	1 503
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 790 921	IA	2 059 373	10 731 547	9 670 159

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 73 370

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Sage France – http://www.sage.fr

D.G.I. N° 2051 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise SERMA INGENIERIE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	1 800 000	1 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	61 716	61 716
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	180 000	180 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 465 434	1 245 457
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 827 673	520 352
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 334 823	3 807 525
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	60 856	55 579
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	60 856	55 579
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	215 497	1 024 331
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	13 276	13 385
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 170 964	1 615 104
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 735 880	2 930 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	186 008	108 804
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	14 244	115 269
	TOTAL (IV)	EC	5 335 868	5 807 017
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		39
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 731 547	9 670 159
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont: Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont: Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont: Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 322 592	5 739 034
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	158 931	892 345

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Sage France – http://www.sage.fr

D.G.I. N° 2052 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SERMA INGENIERIE

Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 462	FB		FC	14 462		9 277
	Production vendue biens *	FD	3 750 052	FE	115 989	FF	3 866 041		3 583 777
	Production vendue services*	FG	15 200 321	FH	74 619	FI	15 274 940		12 758 013
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	18 964 835	FK	190 608	FL	19 155 443		16 351 066
	Production stockée*					FM	433 937		428 682
	Production immobilisée*					FN	122 568		40 353
	Subventions d'exploitation					FO	358 584		212 431
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	120 440		210 421
	Autres produits (1) (11)					FQ	58		170
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	20 191 030		17 243 124
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			4 645
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 374 369		1 676 980
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	12 395		(8 521)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	4 219 435		3 747 720
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	569 636		399 194
	Salaires et traitements*					FY	8 339 361		7 038 965
	Charges sociales (10)					FZ	3 950 111		3 362 329
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	191 424		189 686
	Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 865		18 353
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	13 553		55 579
	Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (Report en AZ)	AZ				GE	26 821		56 935
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	18 708 971		16 541 863
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 482 059		701 261
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	519		81
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	826		381
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	57 167		5 410
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	896		5 096
	Total des produits financiers (V)					GP	59 409		10 968
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	5 139		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	60 197		36 864
	Différences négatives de change					GS	46 086		2 041
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	111 422		38 905
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(52 013)		(27 937)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 430 046		673 324

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Sage France – http://www.sage.fr

D.G.I. N° 2053 2008

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise SERMA INGENIERIE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	(1 786)	7 393
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 899	6 508
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 164	49 748
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 277	63 649
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	62 231	42 894
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	13 726	19 647
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	75 958	62 541
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(74 681)	1 108
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	208 213	41 056
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(680 521)	113 024
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	20 251 716	17 317 741
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 424 042	16 797 389
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 827 673	520 352
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	23 391	29 848
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		21 964
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	75 822	72 708
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ☐ obligatoires A9 ☐			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
pour solde affaire sodena		(1 786)
vente et sortie actif rayonnage innovelec - partner	13 726	1 899
reprise majorations urssaf		1 164
indemnités transactionnelles 2008	62 096	
amende fiscale	135	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Sage France – http://www.sage.fr

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

1. FAITS MARQUANTS

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité en 2008 a progressé de presque 20% et s'approche du montant de Chiffre d'Affaires budgété pour 2008 (19 121 K€ en réel contre 19 724 K€ au Budget).

Cette performance a pu se concrétiser grâce à la mise en place, fin 2007, d'une synergie commerciale au sein du Groupe Serma Technologies.

Ainsi, SERMA INGENIERIE a conquis de nouveaux clients ou maintenu son portefeuille dans les régions où elle est présente (Bassin Parisien et Midi Toulousain). D'une manière générale, l'activité a été soutenue et SERMA INGENIERIE a vu ses effectifs dépasser les 230 salariés.

L'établissement de la Région Parisienne a été transféré, courant Mai 2008, dans de nouveaux locaux sur la commune de Guyancourt.
De plus, SERMA INGENIERIE a recentré son activité sur 2 sites et a donc procédé à la fermeture des établissements de PESSAC et de NICE.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

La direction de SERMA INGENIERIE a régulièrement convoqué les membres des Comités d'Etablissement sur un projet de restructuration entraînant des licenciements économiques. Ce projet concerne l'activité Prestation de Services de l'établissement de GUYANCOURT. Il est envisagé de licencier 8 personnes.

La première réunion au titre du Livre IV s'est tenue le Jeudi 15 Janvier. Les membres des Comités d'Etablissements ont émis, à l'issue de la réunion, un avis favorable sur le projet de restructuration du service Prestation de Services.

La seconde réunion au titre du Livre III s'est tenue le Mercredi 21 Janvier. Les membres des Comités d'Etablissements ont rendu un avis défavorable. Malgré cet avis défavorable, la Direction souhaite poursuivre le déroulement de cette procédure et a donc convoqué, de façon régulière, les personnes concernées.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Règles et méthodes de valorisation

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

2.1.1. Immobilisations

2.1.1.1. Fonds commercial

Le fonds commercial représente les éléments incorporels acquis dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Il s'analyse le plus souvent comme l'acquisition de nouveaux savoir-faire, d'une part de marché et de contrats commerciaux.

2.1.1.2. Frais de développement

Des frais de développement sont inscrits à l'actif du bilan lorsque l'importance stratégique et la durée des projets le justifient. Cette activation est étendue aux créations d'immobilisations incorporelles pour des besoins internes.

Dans tous les cas, les éléments activés résultent de projets clairement identifiés dont les coûts peuvent être nettement individualisés et affectés aux projets, ainsi que mesurés de façon fiable, sont limités à la phase de développement.

La faisabilité technique de ces projets a été démontrée et ces produits sont destinés à une utilisation ou une commercialisation ultérieure.

Ces projets ont fait l'objet d'études d'utilité ou de commercialisation et les ressources tant financières qu'humaines nécessaires à l'aboutissement du projet peuvent être mises en œuvre.

Ces frais visés ne sont activables qu'à partir de la date à laquelle les conditions d'activation sont remplies.

2.1.1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

- Coût d'acquisition

  Le coût d'acquisition de ces immobilisations est constitué :
  - du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables
  - des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
  - après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
  - de l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

L'activation des coûts cesse lorsque l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

- Coût de production

  Le coût de production de ces immobilisations est constitué :
  - du prix d'achat des matières consommées (y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables)
  - des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée
  - après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement
  - de l'estimation initiale des coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située pour les immobilisations corporelles (si applicable).

2.1.1.4.Amortissements

Seules les immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est déterminable font l'objet d'un amortissement.

Document soumis
au visa du commissaire
aux comptes

Le montant amortissable d'un actif est diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable. Pour notre société aucune immobilisation n'est concernée.

La durée d'amortissement retenue correspond à la durée d'utilisation des biens par notre société.

Le mode d'amortissement doit traduire le plus fidèlement possible la consommation des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le début de la constatation des amortissements est la date de mise en service de l'actif. Ces plans d'amortissements définis à la date d'entrée de chaque actif sont révisables chaque année si les conditions d'utilisation changent chaque année.

Les durées d'amortissement retenues pour les immobilisations incorporelles et corporelles sont :

Nature	Durée
Concessions, brevet et droits similaires	1 à 3 ans
Matériel – Outil	3 à 10 ans
Aménagements Agencements	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans
Construction sur sol d'autrui	10 à 15 ans

2.1.1.5. Dépréciations

La dépréciation est la constatation que la valeur d'usage d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale correspondant au prix de cession attendu net des coûts de sorties (frais d'acte, coûts d'enlèvement ou liés à la transaction),
  - et la valeur d'usage, calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation du bien.

2.1.2. Stocks

2.1.2.1. Matières premières et autres approvisionnements (ou marchandises)

Coût d'acquisition des matières premières et autres approvisionnements (ou marchandises)

Le coût d'acquisition des stocks achetés est constitué :

- du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables.
- après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires.
- des frais de transport, de manutention, des charges de stockage (si les conditions spécifiques d'exploitation le justifient).
- et des autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Les stocks sont évalués selon la méthode du Prix Moyen Pondéré (PMP).
La dépréciation de stock (produits HandDrive) est de 12 K€ sur l'exercice 2008.

2.1.2.2. En-cours de biens et de services

Des travaux en cours sont constatés à la clôture de l'exercice en fonction du nombre d'heures d'étude affectées au projet et des achats réalisés sur ce projet.

La valorisation est effectuée en affectant aux heures facturables le coût de la main d'œuvre directe et l'ensemble des frais indirects de production identifiables.

2.1.2.3. Contrats à long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement.

2.1.2.3.1. Autres contrats

Les études de courte durée terminées et non encore facturées à la date de clôture de l'exercice, font l'objet d'une comptabilisation en « facture à établir » et le montant correspondant figure dans le poste client.

2.1.3. Provisions pour risques et charges

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

2.1.4. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du code du Travail et de la convention collective de la Métallurgie applicable dans chaque établissement de l'entreprise.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Les engagements de la société en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision et leur montant est indiqué en annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Hypothèses 12/2008
Taux	
• Taux d'actualisation	2,94 %
• Taux d'inflation	2 %
• Taux de croissance des salaires	Entre 1 % et 3 %
• Taux de charges sociales	Entre 42% et 45 %
Age de Départ en retraite	65 ans
Tables	
• Taux de mortalité	INSEE 2007

La Loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites prévoit, d'une part, l'allongement de la durée de cotisation des salariés pour obtenir une retraite à taux plein, et d'autre part, elle modifie les modalités de départ à la retraite.

- En cas de départ volontaire, la loi ne permet plus au salarié de partir avant l'âge de 60 ans sauf pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes et ayant une longue carrière et certaines personnes handicapées.
- En cas de mise à la retraite par l'employeur la nouvelle loi prévoit que l'employeur ne pourra plus mettre à la retraite un salarié avant l'âge de 65 ans, sauf dans le cadre d'un accord collectif et en contrepartie d'embauche ou de formation professionnelle, négociées avant le 1er janvier 2008 ou si le salarié bénéficie d'une convention de préretraite.

Pour évaluer le montant de l'engagement, la société SERMA INGENIERIE a considéré l'hypothèse que les salariés seraient mis à la retraite à l'initiative de l'employeur, c'est-à-dire à l'âge de 65 ans.

Cette modification a été traitée comme un changement de plan. L'incidence est amortie sur 25 ans correspondant à la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

2.1.5. Contrat « location-financement »

Les contrats de location de longue durée qui s'apparentent à un financement sont enregistrés dans les comptes en tant que contrat de location financière.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Les actifs et passifs correspondants ne font l'objet d'aucun retraitement. Les caractéristiques essentielles de ces contrats sont présentées dans une note annexe au bilan.

2.1.6. Subventions publiques

Les subventions publiques font l'objet d'une comptabilisation en compte de résultat lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- L'entreprise pourra se conformer aux conditions d'octroi des subventions ;
- Les subventions sont perçues.

Les subventions d'équipement sont présentées au bilan en comptabilisant la subvention comme un produit différé à répartir sur plusieurs exercices.

Dans le cadre d'un plan d'aide pluriannuel, du fait de la difficulté d'affecter les subventions reçues à une immobilisation précise, par simplification et du fait de l'amortissement rapide des biens financés, l'inscription en produit de ces subventions s'effectue prorata temporis sur 36 mois.

Les subventions publiques allouées pour apporter un support financier immédiat à l'entreprise sans contrepartie ultérieure, sont rapportées au résultat de l'exercice où elles sont considérées comme acquises.

2.1.7. Créances

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de recouvrement.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Fonds commercial et autres immobilisations incorporelles

3.1.1. Concessions, brevets et droits similaires

	Valeurs brutes 01/01/08	AQUISITIONS	CESSIONS	Valeurs brutes 31/12/2008
Frais de développement et d'Etablissement	202 027			202 027
Autres immob incorporelles	7 501			7 501
Concessions, brevets, licences	446 500	46 119	13 071	479 548

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

3.1.2. Fonds commercial

	Valeurs brutes 01/01/08	ACQUISITIONS	CESSIONS	Valeurs brutes 31/12/2008
Apport partiel actif FINANTEC	60 980		0	60 980
Rachat fonds de commerce SETME	1 524			1 524
Fusion SETME	6 098			6 098
Fusion ER2I	91 469			91 469
Apport partiel actif SERESO	701 265			701 265
Total	**861 336**	**0**	**0**	**861 336**

En 1983, la société SEAL INDUSTRIE a bénéficié des éléments incorporels de la société FINANTEC par un apport partiel d'actif pour un montant de 61 K€.

En 1985, la société SEAL INDUSTRIE a racheté une partie du fonds de commerce de la société SETME pour un montant de 1,5 K€.

En 1987, la société SEAL INDUSTRIE a absorbé la société SETME ce qui a généré un Fonds Commercial de 6,1 K€.

En 1987, la société SEAL INDUSTRIE a absorbé la société ER2I, lors de cette opération, un fonds commercial de 91 K€ a été constaté.

Le fonds de commerce apporté par SERESO provient d'un apport partiel d'actif réalisé en 1994 pour un montant de 701 265 €.

Le montant total des amortissements cumulés s'élève à 156 260 € au 31/12/08.

3.1.3. Immobilisations en cours

	Valeurs brutes 01/01/08	AQUISITIONS	CESSIONS	Valeurs brutes 31/12/2008
Bancs de test	93 450	161 719	93 450	161 719
Total	**93 450**	**161 719**	**93 450**	**161 719**

Les immobilisations en cours sont constituées de plusieurs bancs de test qui permettront à terme de valider les équipements dans nos locaux afin de permettre la production en série.

3.1.4. Amortissement – Mouvements de l'exercice

	Valeurs brutes 01/01/08	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes 31/12/2008
Frais de développement	92 172	39 948	0	132 120
Concessions, Brevets, Licences	406 191	35 246	13 071	428 366
Fonds Commercial	156 260			156 260
Autres Immos incorporelles	7 500			7 500
Total	**662 123**	**75 194**	**13 071**	**724 246**

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

3.2. Immobilisations corporelles

3.2.1. Mouvements de l'exercice

	Valeurs brutes 01/01/08	ACQUISITIONS	CESSIONS	Valeurs brutes 31/12/2008
Constructions sur sol d'autrui Installations générales	466 549		466 549	0
Agencements, aménag- et constructions	91 213	8 031	4 004	95 240
Installations techniques, matériel et outillage	609 659	56 756	3 378	663 037
Autres immos corporelles	572 710	112 313	43 368	641 655
Total	**1 740 131**	**177 100**	**517 299**	**1 399 932**

3.2.2. Amortissements – mouvements de l'exercice

	Valeurs brutes 01/01/08	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes 31/12/2008
Constructions sur sol d'autrui Installations générales	550 076	1 042	463 314	87 804
Agencements, aménag- et constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage	485 190	54 821	3 424	536 587
Autres immos corporelles	464 268	60 369	36 836	487 801
Total	**1 499 534**	**116 232**	**503 574**	**1 112 192**

3.3. Immobilisations financières

3.3.1. Mouvements de l'exercice

	Valeurs brutes 01/01/08	acquisitions	cessions	Valeurs brutes 31/12/2008
Titres de participation				
Autres titres immobilisés	9 203			9 203
Autres immos financières	54 592	46 358	21 360	79 590
Total	**63 795**	**46 358**	**21 360**	**88 793**

3.4. Stocks et en-cours

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Stock de fournitures	244 745	257 140
Dépréciation du stock	-161 449	-149 584
Sous total Stock fournitures	83 296	107 556
Travaux en cours	1 594 715	1 160 777
Total	**1 678 011**	**1 268 333**

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

3.5. Clients et comptes rattachés

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Clients	6 307 586	6 584 681
Clients Effets à recevoir		52 559
Clients Factures à Etablir	111 099	68 839
Clients douteux	73 370	125 071
Total	**6 492 055**	**6 831 150**
Provisions	-61 486	-93 853
TOTAL NET	6 430 569	6 737 297

Toutes les créances clients sont à moins d'un an sauf celles comptabilisées en clients douteux.

3.6. Détail des autres créances

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Fournisseurs avoirs non reçus		
Créances sur les organismes sociaux et acomptes versés au personnel	4 685	1 631
Etat impôt sur les bénéfices		
TVA	127 276	99 358
Créances sur le groupe	831 390	205 259
Autres débiteurs	135 892	112
Total	**1 099 243**	**306 360**

3.7. Valeurs mobilières de placement, trésorerie

La gestion de la trésorerie de la société SERMA INGENIERIE est faite dans une optique de prudence auprès d'organismes de placement collectifs en valeurs mobilières opérant sur le marché monétaire. L'entreprise n'est donc pas exposée aux risques de marché sur le capital placé. Seul le rendement obtenu des excédents de trésorerie placés est exposé au risque de taux.

Les liquidités se présentent ainsi :

	Valeur Brute au 31/12/08
Comptes à vue	42 798
Caisses	48
Total	**42 846**

3.8. Charges constatées d'avance

Ce poste n'enregistre que des charges à caractère d'exploitation pour 62 414 €.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

3.9. Etat des échéances des créances

	Montant	A moins d'un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	79 590		79 590
Actif circulant			
Clients et comptes rattachés	6 492 055	6 418 685	73 370
Autres Créances	131 961	131 961	
Groupe et associés	150 869	150 869	
Débiteurs et Créditeurs divers	135 892	135 892	
Charges constatées d'avance	62 414	62 414	
Total au 31 décembre 2008	**7 052 781**	**6 899 821**	**152 960**

3.10. Capitaux propres

3.10.1. Composition du capital social

Les titres composant le capital social se présentent de la façon suivante, à la clôture de l'exercice social :

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Nombres de titres au début de l'exercice	112 500	112 500
Nombres de titres en fin d'exercice	112 500	112 500
Valeur nominale	16 €	16 €
Montant du capital	**1 800 000**	**1 800 000**

3.10.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2002	**768 000**	**79 141**	**75 000**	**1 004 881**	**4 435**	**1 931 457**
Affectation du résultat			1 800	2 635	(4 435)	0
Résultat de l'exercice					(123 019)	(123 019)
Clôture 31 décembre 2003	**768 000**	**79 141**	**76 800**	**1 007 515**	**(123 019)**	**1 808 437**
Affectation du résultat	1 032 000	(17 425)	103 200	(153 092)	123 019	1 087 702
Résultat de l'exercice					215 481	215 481
Clôture 31 décembre 2004	**1 800 000**	**61 716**	**180 000**	**854 423**	**215 481**	**3 111 620**
Affectation du résultat				65 481	- 215 481	- 150 000 (1)
Résultat de l'exercice					244 378	244 378
Clôture 31 décembre 2005	**1 800 000**	**61 716**	**180 000**	**919 905**	**244 378**	**3 205 999**
Affectation du résultat				144 252	- 244 378	- 100 125 (2)
Résultat de l'exercice					461 424	461 424

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Clôture 31 décembre 2006	**1 800 000**	**61 716**	**180 000**	**1 064 157**	**461 424**	**3 567 297**
Affectation du résultat				181 299	-461 424	-280 125 (3)
Résultat de l'exercice					520 352	520 352
Clôture 31 décembre 2007	**1 800 000**	**61 716**	**180 000**	**1 245 457**	**520 352**	**3 807 525**
Affectation du résultat				219 977	-520 352	-300 375 (4)
Résultat de l'exercice					1 147 152	1 147 152
Clôture 31 décembre 2008	**1 800 000**	**61 716**	**180 000**	**1 465 434**	**1 147 152**	**4 654 301**

(1) Distribution de 150 000€ de dividendes, conformément à l'AGO du 21 Juin 2005.
(2) Distribution de 100 125 € de dividendes, conformément à l'AGO du 20 Juin 2006.
(3) Distribution de 280 125 € de dividendes, conformément à l'AGO du 24 Avril 2007.
(4) Distribution de 300 375 € de dividendes, conformément à l'AGO du 21 mars 2008.

3.11. Détail des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provision perte de change		5 139		5 139
Risque prud'homal	12 251		12 251	
Risque et charges	43 328	13 553	1 164	55 717
Total	**55 579**	**18 692**	**13 415**	**60 856**

L'impact net sur le résultat s'élève à : 5 277 €
Et s'analyse de la façon suivante :

	Dotation de l'exercice	Utilisation	Reprise non utilisé	TOTAL
Résultat d'exploitation	13 553			13 553
Résultat financier	5 139			5 139
Résultat exceptionnel				
Total	**18 692**			**18 692**

3.12. Tableau des emprunts et dettes financières

	Au 31/12/2008	A moins d'un an	A moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Intérêts courus à payer	8 467	8 467		
Groupe et associés				
Emprunts	56 250	56 250		
Découvert bancaire	150 780	150 780		
Total au 31 décembre 2008	**215 497**	**215 497**		
Total au 31 décembre 2007	**1 024 331**	**968 081**	**56 250**	

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

3.13. Détail des comptes fournisseurs et rattachés

	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Fournisseurs	850 855	1 405 835
Fournisseurs effet à payer		
Fournisseurs factures non parvenues	320 109	209 269
Total	**1 170 964**	**1 615 104**

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

3.14. Détail des dettes fiscales et sociales

	Au 31/12/08	Au 31/12/07
Dettes fiscales		
TVA	1 290 238	1 053 788
Etat - charges à payer	555 926	422 631
Dettes sociales		
Organismes sociaux	737 405	616 033
Provision pour congés payés	839 955	722 253
Charges à payer / personnel	312 356	115 416
Charges à payer / Organismes sociaux		
TOTAL	**3 735 880**	**2 930 121**

Toutes les dettes sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

3.15. Détail du poste autres dettes

	Au 31/12/08	Au 31/12/07
Avoir à établir	185 479	65 125
Divers à payer		
TOTAL	**185 479**	**65 125**

Toutes les échéances sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

3.16. Détail des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

	Au 31/12/08
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315
Groupe et associés	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	334 799
Dettes fiscales et sociales	1 416 772
Disponibilités, charges à payer	8 152
TOTAL	**1 760 038**

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

3.17. Détail des Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

	Au 31/12/08
Créances clients et comptes rattachés	111 099
Organismes sociaux	4 685
Divers, produits à recevoir	135 892
TOTAL	**251 676**

3.18. Comptes de régularisation Passif

	Au 31/12/08	Au 31/12/07
Produits constatés d'avance	14 244	115 269
TOTAL	**14 244**	**115 269**

Toutes les échéances sur l'exercice et l'exercice précédent sont à moins d'un an.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net s'analyse en :

	31/12/2008	31/12/2007
France	18 966 376	16 239 087
Export	189 066	111 979
TOTAL	**19 155 442**	**16 351 066**

4.2. Analyse du résultat exceptionnel

	31/12/2008	31/12/2007
Produits exceptionnels	**1 277**	**63 649**
Produits exceptionnels sur exercice antérieurs		
Produits de cession d'immobilisations	1 899	6 508
Reprise de provision	1 164	49 748
Produits divers	-1 786	7 393
Charges exceptionnelles	**75 957**	**62 541**
Pénalités et amendes	135	230
Indemnités transactionnelles	62 096	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		21 964
Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	13 726	4 920
Contrôle URSSAF		14 727
Dotations exceptionnelles		
Charges diverses		20 700

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

4.3. Ventilation de l'impôt

	Résultat comptable	Impôts	Résultat net
Résultats courant avant Impôt (après participation)	1 221 833	-680 521	1 902 354
Résultat exceptionnel	-74 681		-74681
TOTAL	1 147 152	-680 521	1 827 673

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Engagements de retraite

La société SERMA INGENIERIE n'a pas souscrit de contrats spécifiques ou d'engagements en faveur de ses salariés au-delà des obligations légales et des dispositions de la convention collective en vigueur dans ses établissements.
L'estimation de ces indemnités s'élève au 31/12/2008 à 184 647 Euros.

5.2. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont :

Engagements reçus :

- Caution reçue de la Société SERMA TECHNOLOGIES au profit de la BFCC à Toulouse à hauteur de 300 000 € pour un emprunt souscrits par la société SERMA INGENIERIE en 2005. Le solde de cet emprunt au 31/12/2008 est de 56 250 €.

Engagements donnés :

- Etat de synthèse des Leasings au 31/12/2008 (en EUR) :

SERMA INGENIERIE						11/02/2009
Amortissements et redevances payées	Valeur initiale	Amort. période	Cumul amort.	Valeur nette	Redev. période	Cumul redev.
Matériel de bureau	14 995,65	2 999,13	12 771,30	2 224,35	3 240,00	14 040,00
Matériel Informatique	37 415,02	8 554,15	36 002,38	1 412,64	9 296,28	39 200,70
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 741,38
Matériel de transport	324 266,89	60 316,66	159 199,12	165 067,77	64 090,18	202 976,24
Total	376 677,56	71 869,94	207 972,80	168 704,76	76 626,46	260 958,32
Répartition des sommes restant dûes	Valeur initiale	A 1 an au +	De 1 à 5 ans	A + de 5 ans	Total redev.	Val. résiduelle
Matériel de bureau	14 995,65	2 970,00	0,00	0,00	2 970,00	0,00
Matériel Informatique	15 992,02	2 303,52	0,00	0,00	2 303,52	0,00
Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de transport	280 670,85	69 822,54	103 279,43	0,00	173 101,97	8 204,92
Total	311 658,52	75 096,06	103 279,43	0,00	178 375,49	8 204,92

Informations annexes	Montants
Redevances courues sur la période	75 456,82
Solde des engagements donnés	0,00
Solde des engagements reçus	0,00

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

5.3. Tableau des entreprises liées

En euros	Montant concernant les entreprises	
POSTES	2008	2007
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Av et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	1 199 790	1 221 854
Autres créances	831390	205 259
Capital souscrit appelé non versé		
Empr et dettes auprès des ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Av et acomptes reçus sur comm. en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 500	248 041
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

5.4. Identité de la société établissant des comptes consolidés

SERMA TECHNOLOGIES, SA au capital de 2 301 072 €, située 30 rue Gustave Eiffel, 33 608 PESSAC Cedex, consolide les comptes de la société SERMA INGENIERIE.

5.5. Intégration fiscale

La société GROUPE SERMA ainsi que ses filiales dont la société SERMA TECHNOLOGIES a opté le 20 mars 2008 pour le régime de fiscalité de groupe prévu aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.
La convention retenue est la suivante :

- La charge d'impôts devant être supportée par les filiales étant égale à celle qu'elles auraient supportée en l'absence d'intégration.
- Les économies d'impôt réalisées étant conservées par SERMA TECHNOLOGIES dans la mesure où il n'en résultera aucune pénalisation pour les filiales par rapport à ce que serait sa situation hors intégration.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Document soumis au visa du commissaire aux comptes

Nature des différences temporaires	Montant
Provisions réglementées	
Autres	
Total des accroissements	**0**
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Participation 2008	208 213
Organic	30 459
Effort construction	36 466
Total des allégements	**275 138**
Amortissements réputés différés	0
Déficits reportables	0
Moins-values à long terme	0

5.6. Effectif moyen par catégories de personnel à la clôture de l'exercice

	31/12/2008	31/12/2007
Cadres	158	136
Techniciens	53	36
Agents de maîtrise	11	13
employés/Apprentis	13	19
TOTAL	**235**	**204**

5.7. Droit individuel à la Formation

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis ouverts au titre du DIF s'élève en 2008 à 9807 heures. Le nombre d'heures ayant donné lieu à demande en 2008 s'élève à 716,50 heures.

5.7. Risques environnementaux

Compte tenu de la nature même de ses activités, la société n'est pas confrontée à des risques environnementaux.

Document soumis au visa du commissaire aux comptes